



16ème législature

Question N° : 17366	De M. Thibaut François (Rassemblement National - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse >Violences à l'égard des professionnels de santé	Analyse > Violences à l'égard des professionnels de santé.
Question publiée au JO le : 23/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Thibaut François interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les violences à l'égard des professionnels de santé. Les médecins, en tant que pilier essentiel du système de santé, sont de plus en plus victimes d'actes de violence, mettant en péril leur sécurité et celle des patients. Cette tendance alarmante nécessite une action immédiate. D'après le Conseil national de l'Ordre des médecins, le nombre de déclarations d'incidents est passé de 798 en 2012 à 1 244 en 2022. Ces chiffres confirment cette augmentation depuis plusieurs années. Les agressions physiques, verbales et psychologiques sont devenues monnaie courante, créant un climat d'insécurité au sein de la profession médicale. En outre, ces actes de violence compromettent la qualité des soins prodigués aux patients, entraînant parfois des conséquences tragiques. De nombreux médecins se retrouvent dans une situation de stress et de détresse, ce qui peut affecter leur santé mentale et leur capacité à exercer leur métier dans des conditions optimales. Il souhaiterait connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour prévenir et réprimer efficacement les violences à l'égard des médecins et garantir ainsi la sécurité de ces professionnels dévoués à la santé publique.